

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
**Travail – Justice – Solidarité**



**MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
FONCTION PUBLIQUE**

-----

**Discours de Monsieur le Ministre du Travail et de la Fonction  
Publique à la Conférence Internationale du travail (CIT) –  
Genève.**

CHECK AGAINST DELIVERY

Monsieur le Président de la Conférence Internationale du Travail,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les chaleureuses salutations des autorités de la République de Guinée en général, et en particulier celles de Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État, le **Colonel Mamady DOUMBOUYA**.

Mesdames et Messieurs,

Le rapport du Directeur Général du BIT souligne que « Face à l'ensemble des difficultés et des obstacles économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays les moins avancés, il est largement admis que leur transformation structurelle constitue un prérequis pour un développement durable stable »

L'aspiration du Président de la transition et de son gouvernement est de travailler avec ses concitoyens pour forger une ère de renouveau, de démocratie et de progrès, et de mettre notre cher pays sur la trajectoire qui lui permettra de profiter de ses immenses ressources naturelles. Le processus de refondation dans lequel se sont engagées les nouvelles autorités guinéennes, sous l'égide du Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) s'inscrit dans cet ordre.

Monsieur le Président,

Votre rapport indique également que l'OIT a déployé des efforts importants pour faire face à ces défis. Elle a renforcé et recentré son cadre normatif en adoptant plusieurs conventions et recommandations.

La Guinée a ratifié l'ensemble des conventions fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du Travail. A ce jour, elle continue de prendre des mesures nécessaires pour leur application.

L'un de nos défis est aussi l'adaptation de notre législation aux enjeux d'aujourd'hui. C'est pourquoi dans son programme, le Gouvernement envisage la révision des Codes du travail et de la Sécurité sociale. L'objectif étant de les conformer aux instruments internationaux dont la Guinée est Partie, de les adapter aux réalités du monde de travail.

Monsieur le Président,

La République de Guinée poursuit ses efforts pour la mise en œuvre des programmes visant la promotion et la consolidation de la protection sociale des travailleurs. Il est important de souligner que des progrès importants sont enregistrés, notamment l'élaboration de la politique nationale de la Santé et Sécurité au Travail en vue de mettre en œuvre les dispositions de la convention N°187 relative au cadre promotionnel de la sécurité et santé au travail. Aussi, il est important de noter que notre pays est en voie de se doter d'un nouveau document cadre de politique nationale de l'emploi et d'un plan d'action, en vue de créer les meilleures conditions de réalisation du plein emploi pour tous.

Mesdames et Messieurs,

Le rapport indique l'importance accordé à la promotion du travail décent. C'est à ce titre que l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et réglementaire du Travail est une priorité dans l'action et le programme du Gouvernement de Transition.

L'on ne cessera de multiplier les efforts pour rendre le monde du travail plus juste, plus équitable et plus inclusif en Guinée, à travers l'amélioration des conditions de travail fondée sur la protection sociale, sur la lutte contre les inégalités et la promotion du dialogue social.

Je vous remercie de votre aimable attention.